



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



JOURNEE D'ACCUEIL 2023 DES NOUVEAUX INTERNES FRANCILIENS DE MEDECINE GENERALE

DOS / DPM / SFM

BIENVENUE DANS LA SUBDIVISION ILE-DE-FRANCE

DCI : OUTIL DES CHOIX DEMATERIALISES EN IDF

- ✓ Principe : procédure de choix entièrement dématérialisée sur la subdivision
- ✓ Inscription : mail envoyé par l'ARS
- ✓ Des fonctionnalités mises en place pour vous aider à préparer au mieux votre période de choix : choix des favoris, heure de passage etc

DCI : OUTIL DES CHOIX DEMATERIALISES EN IDF : internes.sante-idf.fr

ars Dématisation du choix des internes

Accueil > Accueil

Liste des postes

Les postes offerts au titre du semestre d'hiver 2020 sont en cours d'intégration dans la plateforme.

[Voir la liste des postes →](#)

Liste des affectations

Les affectations pour le semestre d'hiver 2020 seront disponibles en temps réel.

Les internes affectés sont très fortement encouragés à contacter les services qui les accueilleront au semestre d'hiver au plus vite.

[Voir la liste des affectations →](#)

Informations utiles

Le manuel d'utilisation est désormais consultable.

Vous pouvez également nous contacter par email à ars-idf-dos-professions-medicales@ars.sante.fr et par téléphone : 01 44 02 03 60

A compter du prochain semestre, sont prises en compte dans le calcul de l'ancienneté et dans la limite de 2 ans toutes les années de recherche accomplies depuis l'entrée dans le 3ème cycle. Cette mesure concernera tous les étudiants qui n'ont pas terminé leur internat.

[DCI-Manuel-utilisation - V1.5.8.pdf \(PDF, 2,62 Mio\)](#)

[Autres informations utiles →](#)

Connexion

Procurateur

[Mot de passe oublié ?](#)

[Se connecter →](#)

Inscription

Si vous êtes interne, l'inscription est nécessaire pour accéder à votre espace personnel, vérifier vos informations, préparer votre session de choix et accéder au choix de poste.

[Inscription →](#)

Planning des sessions

Les amphithéâtres dématérialisés se dérouleront du 5 octobre au 16 octobre 2020. Le calendrier des choix de sessions sera prochainement mis à jour.

[Calendrier choix semestre hiver 2020.pdf \(PDF, 32,65 Ko\)](#)

L'ARS VOUS ACCOMPAGNE TOUT AU LONG DE VOTRE INTERNAT

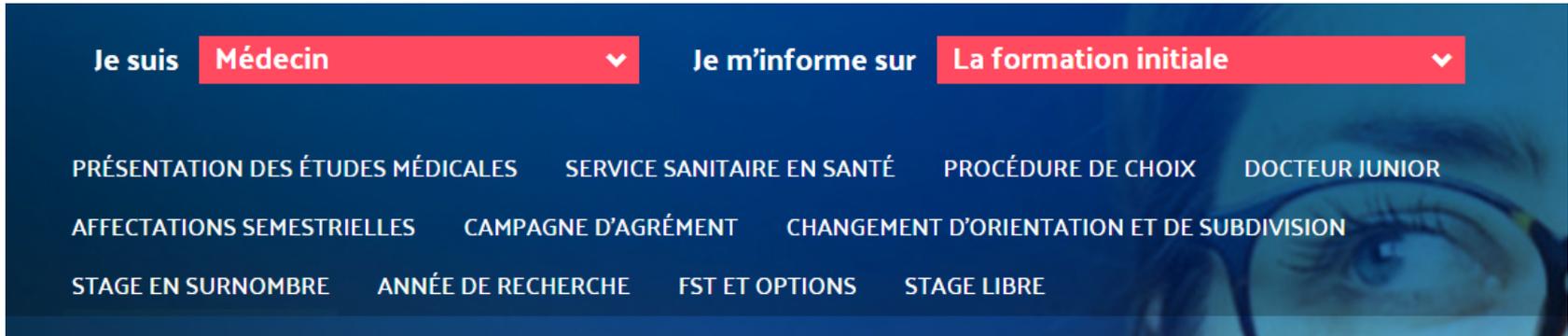
- Préparation des choix
- Informations de classement
- Demande de surnombre
- Droit au remord
- Changement de subdivision

FOCUS SUR LES DROITS AU REMORD

- Etre classé en rang utile
- Avant le 4^e semestre
- Demande à formuler avant le 30/06 pour le semestre d'hiver et le 31/12 pour le semestre d'été
- Ne s'exerce qu'une seule fois

INFORMATIONS UTILES

- PAPS IDF :



The screenshot shows a navigation menu for the PAPS IDF website. It features two dropdown menus at the top: 'Je suis Médecin' and 'Je m'informe sur La formation initiale'. Below these are several menu items: 'PRÉSENTATION DES ÉTUDES MÉDICALES', 'SERVICE SANITAIRE EN SANTÉ', 'PROCÉDURE DE CHOIX', 'DOCTEUR JUNIOR', 'AFFECTATIONS SEMESTRIELLES', 'CAMPAGNE D'AGRÈMENT', 'CHANGEMENT D'ORIENTATION ET DE SUBDIVISION', 'STAGE EN SURNOMBRE', 'ANNÉE DE RECHERCHE', 'FST ET OPTIONS', and 'STAGE LIBRE'. The background of the menu is a blue-tinted image of a person's face wearing glasses.

- => ars-idf-internes@ars.sante.fr

Le Contrat d'Engagement de Service Public (CESP)

Qui peut conclure un CESP ?

- Les étudiants de 2ème cycle des études de médecine et d'odontologie
- Les étudiants de 3ème cycle des études de médecine et d'odontologie

En IDF ouverture des
CESP pour : Médecine
générale, Psychiatrie,
Odontologie

Le principe : En contrepartie d'une **allocation mensuelle de 1 200€** qui leur est versée, les bénéficiaires **s'engagent pendant un nombre d'années égal à celui durant lequel ils auront perçu l'allocation** et pour 2 ans minimum à **exercer leurs fonctions**, à compter de la fin de leur formation, **dans des lieux d'exercice spécifiques dans une zone caractérisée par une offre de soins insuffisante ou des difficultés dans l'accès aux soins** (zonage des médecins 2022)

Comment candidater ? Chaque UFR détermine le calendrier précis de dépôt de dossier (octobre/novembre)

Une **commission de sélection** se réunit au plus tard le 15/01/2024 pour auditionner les étudiants sur leur projet professionnel. Elle établit une liste principale et une liste complémentaire des candidats retenus en fonction du quota de postes demandés (dont la publication a lieu en juillet 2024) - 1^{er} versement après la publication mais avec rétroactivité au 1/10/2023 pour le 2^{ème} cycle ou au 1/11/2023 pour le 3^{ème} cycle)

Les ARS assurent un accompagnement individualisé des signataires d'un CESP dans leur région.

L'ARS Ile de France organise des réunions d'informations en octobre en lien avec votre université.

Dans l'attente pour toute question sur le CESP : ars-idf-cesp@ars.sante.fr



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Echanges et questions

DOS / DPM / SFM